

Demander et valider les nominations

« Les membres responsables sont ceux qui, ayant adhéré au projet de l'association et accepté les principes et ses méthodes, tels qu'ils sont mentionnés dans les textes de référence, ont été nommés pour accomplir une mission d'animation ou de direction dans l'animation. »
Règlement intérieur, article 7

Demander sa nomination c'est signifier son adhésion au projet de l'association, aux statuts et au règlement intérieur. C'est accepter de mener à bien une mission, et de s'engager dans un processus de formation mis en place par l'association.

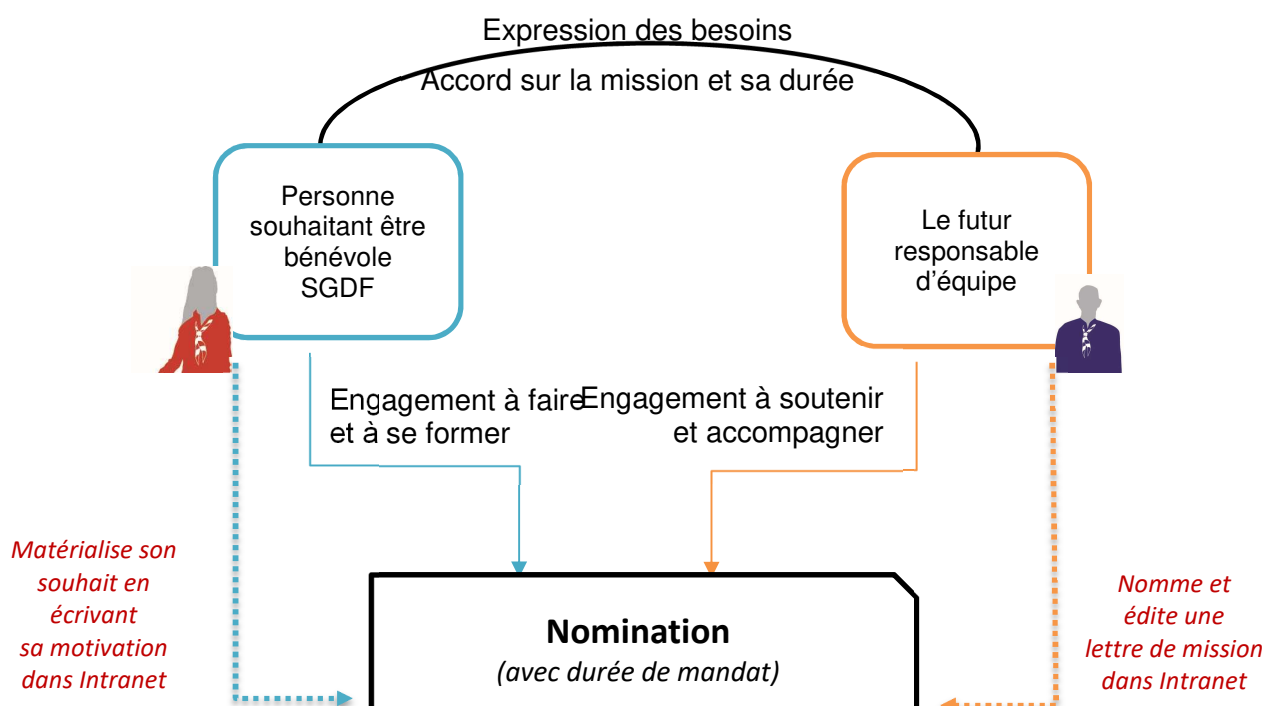
Nommer quelqu'un c'est le reconnaître cohérent avec le projet et lui donner une mission à effectuer.

→ Sur quel principe fonctionnent les nominations ?

Le futur responsable, quelle que soit sa mission à venir, doit être rencontré par celui qui le nommera. Une nomination c'est d'abord un échange sur les besoins de l'association et les envies de la personne, l'occasion de définir clairement ce que l'on attend les uns des autres.

L'outil intranet est un lieu de formalisation et de mémoire de ce qui a été dit, grâce à l'écriture d'un texte de motivation de la part du demandeur et d'une fiche mission de la part de celui qui nomme.

Intranet permet ensuite de garder une trace administrative de cet acte, ce qui facilite toutes les futures démarches à venir, notamment les déclarations d'activités auprès des DDSCS (Directions Départementales de la Cohésion Sociale).



Fonctionnement Intranet des nominations dans le groupe

SAGAT Août 2018



| Fait sa demande de nomination sur intranet | Valide la demande | Nomme |
|--|---|-------------------------------|
| Le.la responsable de groupe et adjoint.e .s | Le conseil de groupe (avec la lettre de nomination conjointe + une validation intranet par un membre de l'équipe) | Le.la délégué.e territorial.e |
| Chef.taines, secrétaire, chargé.e.s de mission | Le.la responsable de groupe | |
| Le.la trésorier.e | Le.la responsable administratif et financier du territoire | Le.la responsable de groupe |
| L'aumônier de groupe, l'animateur Cléophas | Le.la responsable de groupe | L'aumônier territorial |



Fonctionnement Intranet des nominations de l'équipe territoriale

| Fait sa demande de nomination sur intranet | Valide la demande | Nomme |
|---|---|-------------------------------|
| Le.la délégué.e territorial.e et adjoint.e .s | Le conseil territorial (avec la lettre de nomination conjointe + une validation intranet par un membre de l'équipe) | Le.la délégué.e général.e |
| Membres de l'équipe territoriale, chargé.e.s de mission | Le.la délégué.e territorial.e | |
| Le.la trésorier.e | Le.la directeur.trice administratif et financier national.e | Le.la délégué.e territorial.e |
| L'aumônier territorial, diocésain, l'animateur Cléophas | Le.la délégué.e territorial.e | L'aumônier national |

→ Point d'attention pour un.e compagnon qui serait également chef.taine

SAGAT Août 2018

La personne doit faire son inscription et sa demande de nomination en tant que chef.taine. Ceci est IMPERATIF pour la déclaration à la DDCS de même que les inscriptions en formation.

Puis le.la responsable de groupe lui enregistre une fonction secondaire Compagnon.

→ Focus sur les nominations de trésoriers de groupe et de territoire

Pour ces missions de responsabilité financière, la personne proposée doit être nommée d'un commun accord entre son responsable d'équipe et le responsable administratif et financier de l'échelon d'appui.

→ Focus sur les nominations d'aumôniers et d'animateurs Cléophas

Pour ces missions de responsabilité chrétienne, la personne proposée doit être nommée d'un commun accord entre son responsable d'équipe et l'aumônier de l'échelon d'appui.

→ Focus sur les nominations de responsables de groupes et délégués territoriaux : nomination conjointe

Les responsables de groupe et délégués territoriaux sont nommés conjointement. Cela signifie que l'équipe (de groupe ou territoriale) participe aux choix de son chef d'équipe, avec l'accompagnateur de l'échelon d'appui (Le.la délégué.e territorial.e pour le groupe ou Le.la délégué.e général.e représenté par le centre de ressources pour le territoire).

La nomination conjointe est d'abord une discussion entre les personnes concernées par le choix de ce futur responsable. L'équipe et l'accompagnateur définissent une mission et la propose à la personne choisie. Ceci est formalisé par une lettre de nomination (à télécharger depuis Doc en Stock).

